

MASTER CLASS CONTEMPORAIN THOMAS LEBRUN / CCN DE TOURS AU **CN D** À LYON

7.11.2018

10:00 – 13:00

En partenariat avec la Maison de la danse de Lyon

En résonance à sa programmation à la Maison de la danse, et en s'appuyant sur l'exploration d'extraits de son répertoire, Thomas Lebrun conduira une master class à destination des danseurs professionnels.

Interprète pour les chorégraphes Bernard Glandier, Daniel Larrieu, Christine Bastin et Christine Jouve, Thomas Lebrun fonde la compagnie Illico en 2000. Implanté dans le Nord, il est artiste associé à Danse à Lille / CDC de 2005 à 2011. Avec un répertoire riche de créations en France et à l'étranger, il a développé une écriture chorégraphique exigeante, alliant une danse rigoureuse à une théâtralité affirmée.

Directeur du Centre chorégraphique national de Tours depuis 2012, il a créé *La jeune fille et la mort* (2012), *Trois décennies d'amour cerné* (2013) et *Tel quel !* (2013). En juin 2014, il reçoit le Prix Chorégraphie décerné par la SACD et crée en juillet *Lied Ballet* dans le cadre du 68^e Festival d'Avignon. En 2015, il chorégraphie *Où chaque souffle danse nos mémoires* à l'occasion de Monuments en mouvement initié par le Centre des monuments nationaux, puis en 2016 *Avant toutes disparitions* au Théâtre National de Chaillot et *Les rois de la piste* au CCNT et crée *Another look at memory* au CCNT en 2017.

CN D

Centre national de la danse

40 ter, rue Vaubecour

69002 Lyon – France

+33 (0)4 72 56 10 70

cnd.fr

Lieu et horaires

40 ter, rue Vaubecour,
69002 Lyon

7.11.2018

10:00 – 13:00

Coût pédagogique

€ 25 individuel

€ 60 (prise en charge)

Possibilité de prise en charge dans le cadre de la formation continue par les fonds d'assurance formation ou par votre employeur, si vous êtes salarié(e). Une convention de formation professionnelle continue (en application du livre IX du Code du Travail) sera établie entre le Centre national de la danse et le partenaire financier.

Possibilité de prise en charge dans le cadre d'une bourse Adami, aide à la formation des artistes interprètes. L'Adami et le CN D ont mis en place un programme de bourses individuelles, destiné aux artistes chorégraphiques ne pouvant bénéficier d'une prise en charge par les organismes professionnels. Ces bourses permettent de construire un parcours de formation au CN D, composé de formations continues et/ou de cours quotidiens dans le cadre de l'entraînement régulier du danseur.

Contacts et informations

Pour tout renseignement concernant le coût pédagogique de la formation :

Laura Bordage, chargée d'administration

laura.bordage@cnd.fr

Dossier d'inscription

Retourner le bulletin d'inscription à :

CN D à Lyon 40 ter, rue Vaubecour

69002 Lyon

Ou par mail à : sylvie.duchon@cnd.fr

Votre inscription sera définitive après validation de votre dossier et réception de votre règlement.

Informations : sylvie.duchon@cnd.fr / +33 (0)4 72 56 10 78

BULLETIN D'INSCRIPTION

Master class contemporain Thomas Lebrun

7.11.2018

Bulletin d'inscription à retourner au :
Centre national de la danse à Lyon
40 ter, rue Vaubecour
69002 Lyon
Par mail : sylvie.duchon@cnd.fr

Nombre de places limité. Votre inscription sera définitive après validation de votre dossier et réception de votre règlement.

nom

prénom

.....

date et lieu de naissance

.....

nationalité

.....

adresse

.....

code postal

ville

.....

mail

téléphone

.....

numéro de sécurité sociale

.....

nom et téléphone de la personne à prévenir en cas d'urgence

.....

MOTIVATION

Merci d'expliciter en quelques lignes votre motivation à participer à cette formation :

.....

.....

.....

.....

.....

SITUATION PROFESSIONNELLE ACTUELLE

- danseur / artiste chorégraphique
- chorégraphe
- professeur de danse
- autre (préciser)

PIÈCES À JOINDRE

- votre CV, si vous ne l'avez pas déjà communiqué pour la saison
- chèque de règlement à l'ordre de « Madame la régisseur du CN D à Lyon »

PIÈCES COMPLÉMENTAIRES A JOINDRE DANS LE CADRE D'UNE DEMANDE DE PRISE EN CHARGE

Salarié

- autorisation d'absence de votre responsable hiérarchique
- accord de prise en charge du coût pédagogique

Demandeur d'emploi

- accord de prise en charge du coût pédagogique par l'Afdas ou par Pôle Emploi
- justificatif d'inscription à Pôle Emploi
- notification de rémunération (ou non) de Pôle Emploi

Profession libérale

- accord de prise en charge du coût pédagogique de votre organisme collecteur

- J'autorise les responsables du Centre national de la danse à Lyon à photographier ou filmer certains cours. Ces photos ou vidéos pourront être utilisées à des fins pédagogiques ou pour la communication du CN D
- Déclare sur l'honneur être apte à la pratique de la danse

fait à _____ le _____

signature

Cadre réservé au CN D
Réception :